

**PROJET ANNEXE
A L'ACCORD RELATIF A LA MISE EN PLACE
A L'ACCORD DE PLAN D'EPARGNE ENTREPRISE DES AGENTS PUBLICS ET
SALARIÉS DE DROIT PRIVÉ DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS DU
31 DECEMBRE 2009
MODIFIÉ**

Article 1^{er} : Gestion financière

En application de l'article 10 de l'accord susvisé, les sommes alimentant le PEE sont affectées sur décision de l'adhérent à l'acquisition des parts des fonds communs de placement d'entreprise - FCPE :

« EPSENS Monétaire ISR »

« CDC Obligation ISR »,

« CDC Diversifié ISR »,

« CDC Actions € ISR »

« CDC Actions Monde ISR »,

« CDC Petites et Moyennes Capi ».

La notice de chaque fonds commun de placement est annexée au présent avenant.

Le fonctionnement du fonds est assuré par :

- MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS, Société de gestion ayant son siège social 21 rue Laffite – 75009 Paris, qui agira pour le compte des copropriétaires indivis et les représentera à l'égard des tiers pour tous les actes les concernant.
- CACEIS BANQUE Dépositaire ayant son siège social 1-3 place Valhubert 75013 Paris
- EPSENS Teneur de compte, société anonyme ayant son siège social 21 rue Laffite – 75009 Paris

Article 2 : Tableau de concordance des fonds 2021

Fonds actuels	Nouveaux Fonds
EPSENS Monétaire ISR	EPSENS Monétaire ISR
EPSENS Obligations 3-5 ISR	CDC Obligation ISR
Epsens Latitude Flexible	CDC Diversifié ISR
Epsens D.E.F.I.S	CDC Actions Monde ISR
Epsens Emploi Santé Solidaire	CDC Actions Euros ISR
EPSENS Actions PME ETI	CDC Petites et Moyennes Capi